



Séance du conseil de la municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges, tenue par vidéoconférence le mercredi 6 mai 2020, sous la présidence de son honneur le préfet, monsieur Patrick Bousez, à laquelle sont présents les membres suivants : la mairesse de la municipalité de Coteau-du-Lac, Andrée Brosseau, le maire de la ville d'Hudson, Jamie Nicholls, le maire de la municipalité des Cèdres, Raymond Larouche, la mairesse de la municipalité des Coteaux, Denise Godin-Dostie, le maire de la ville de L'Île-Cadieus, Daniel Martel, le maire de la ville de L'Île-Perrot, Pierre Séguin, la mairesse de la ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Danie Deschênes, le préfet suppléant et maire de la ville de Pincourt, Yvan Cardinal, le maire suppléant de la municipalité de Pointe-des-Cascades, Pierre Lalonde, le maire de la municipalité de Pointe-Fortune, François Bélanger, le représentant de la municipalité de Rivière-Beaudette, Réjean Fournier, le maire de la ville de Rigaud, Hans Gruenwald Jr, le maire de la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton, Denis Ranger, le maire de la municipalité de Saint-Clet, Daniel Beaupré, le maire de la municipalité de Sainte-Marthe, François Pleau, le maire de la ville de Saint-Lazare, Robert Grimaudo, le maire de la municipalité de Saint-Polycarpe, Jean-Yves Poirier, le maire de la municipalité de Saint-Télesphore, Yvon Bériault, le maire de la municipalité de Saint-Zotique, Yvon Chiasson, le maire de la municipalité de Terrasse-Vaudreuil, Michel Bourdeau, la mairesse de la municipalité de Très-Saint-Rédempteur, Julie Lemieux, le maire de la ville de Vaudreuil-Dorion, Guy Pilon et le maire suppléant de la ville de Vaudreuil-sur-le-Lac, André Bélanger.

Sont également présents, messieurs Guy-Lin Beaudoin, directeur général et secrétaire-trésorier, Raymond Malo, directeur général adjoint à la planification et dossiers métropolitains, Simon Bellemare, directeur général adjoint, Simon Richard, conseiller en communication et responsable des relations avec le milieu, mesdames Mylène Galarneau, conseillère en ressources humaines et France D'Amour, greffière.

1. **BIENVENUE PAR MONSIEUR LE PRÉFET, CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Avant de débiter la séance du conseil, madame France D'Amour, greffière, prend les présences.

Monsieur Patrick Bousez, préfet, informe que suite à l'arrêté ministériel du 26 avril dernier impliquant de nouvelles mesures d'encadrement concernant les séances du conseil, ordinaire ou extraordinaire, les séances du comité administratif et du conseil de la MRC seront dorénavant enregistrées et diffusées sur le site web de la MRC dès le lendemain de la tenue de la séance en version audio. Si les citoyens ont des questions, il les invite à les adresser par courriel à madame France D'Amour, greffière, à [fdamour@mrcvs.ca](mailto:fdamour@mrcvs.ca).

**20-05-06-01** IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Jean-Yves Poirier**  
APPUYÉ PAR : monsieur **François Bélanger** et résolu

**d'ouvrir** la séance à 18 h 2.

**Proposition adoptée.**

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**20-05-06-02** IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Hans Gruenwald Jr**  
APPUYÉ PAR : madame **Julie Lemieux** et résolu

**d'adopter** l'ordre du jour en ajoutant les points suivants : 5.8 « Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Assistance aux MRC et aux territoires équivalents du ministère de l'Économie et de l'Innovation » et 20.2 « Réponse de la Fédération québécoise des municipalités à la demande d'aide financière au Fonds de défense des intérêts des municipalités », de reporter à une séance ultérieure le point 4.1 « Présentation du projet d'analyse de la vulnérabilité des rives sur deux secteurs du territoire de Vaudreuil-Soulanges du département de géographie de l'Université Laval » et de retirer le point 12.1.1 « Affaissement de la prise d'eau de la rivière Rouge près du canal de Soulanges : positionnement pour délégation de compétence à la Ville de Coteau-du-Lac ».

**Proposition adoptée.**



### 3. PROCÈS-VERBAUX

#### 3.1 SUIVI DES RÉSOLUTIONS DU CONSEIL

Tous les suivis ont été effectués.

#### 3.2 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 AVRIL 2020 : ADOPTION

**20-05-06-03** IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Hans Gruenwald Jr**  
APPUYÉ PAR : monsieur **Raymond Larouche** et résolu

**d'adopter** le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 15 avril 2020 tel que présenté.

**Proposition adoptée.**

### 4. PRÉSENTATION DES ORGANISMES ET INDIVIDUS

#### 4.1 PRÉSENTATION DU PROJET D'ANALYSE DE LA VULNÉRABILITÉ DES RIVES SUR DEUX SECTEURS DU TERRITOIRE DE VAUDREUIL-SOULANGES DU DÉPARTEMENT DE GÉOGRAPHIE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

#### 4.2 CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CONSEIL DES ARTS ET DE LA CULTURE DE VAUDREUIL-SOULANGES (CACVS) DU 22 AVRIL 2020

Madame Nadine Maltais, directrice générale du CACVS, informe des nouveautés dont le virage numérique de la CACVS et la bonification continue de l'onglet "Culture virtuelle" et elle fait un survol des activités prévues à la programmation 2020 et leur adaptation à la situation actuelle et aux consignes sanitaires. Les actions régionales et nationales se poursuivent, notamment la collaboration aux consultations de Développement Vaudreuil-Soulanges pour les dossiers en tourisme et en culture ainsi que les dossiers avec Culture Montérégie et le ministère de la Culture et des Communications.

### 5. MESURES DIRECTIVES ET DÉCISIONS DANS LE CADRE DE LA COVID-19

#### 5.1 SÛRETÉ DU QUÉBEC : INFORMATION

Lieutenant Patrick Bertrand, directeur du poste Est de la Sûreté du Québec à la MRC de Vaudreuil-Soulanges, fait un suivi sur les activités reliées à la COVID-19. Plus de 84 constats ont été émis sur le territoire de Vaudreuil-Soulanges pour des rassemblements et des commerces considérés comme services non essentiels en opération. Il informe que la Sûreté du Québec sera présente pour l'ouverture des écoles pour sécuriser les lieux puisque plusieurs parents iront reconduire leurs enfants. Il informe également que la Sûreté du Québec est intervenue suite à la publication Facebook menaçant d'incendier l'église Ste-Rose-de-Lima à L'Île-Perrot pour détruire l'antenne accrochée au clocher de l'église, soupçonnée d'accueillir des émetteurs pour des ondes 5 G.

#### 5.2 DÉVELOPPEMENT VAUDREUIL-SOULANGES (DEV) : INFORMATION

Madame Joanne Brunet, directrice générale de DEV, informe que dans le cadre du 150 M\$ supplémentaire du gouvernement du Québec pour aider les petites et moyennes entreprises du Québec, le premier 50 % a été versé et la deuxième partie sera versée dès que DEV aura remis le premier rapport de reddition de compte au ministère de l'Économie et de l'Innovation.



Elle rappelle que les fonds sont disponibles pour toutes les petites et moyennes entreprises des 23 municipalités de Vaudreuil-Soulanges et que la même règle et la même rigueur s'appliquent dans le traitement des demandes provenant de chaque entreprise. L'admissibilité et la conformité des demandes sont également vérifiées pour assurer une saine gestion des fonds.

### **5.3 OFFICE RÉGIONAL D'HABITATION DE VAUDREUIL-SOULANGES (ORHVS) : INFORMATION**

Madame Manon Charest, directrice générale de l'ORHVS, annonce avoir reçu 65 distributeurs de désinfectant qui ont été installés à travers les 17 immeubles de l'ORHVS. Elle informe que plus de 140 appels ont été effectués par l'organisme G.R.A.V.E.S. auprès des aînés. Les aînés leur ont souligné apprécier recevoir ces appels qui les sécurisent et qu'ils apprécient le travail effectué par l'ORHVS.

### **5.4 COUR MUNICIPALE RÉGIONALE (CMR)**

#### **5.4.1 MESURES PRÉVENTIVES DANS LA SALLE DE COUR : INFORMATION**

Madame France D'Amour, greffière, informe qu'elle travaille actuellement, avec la greffière adjointe, madame Claudie Gaudreau, la planification du retour des séances de cour et des mesures préventives qui devront être appliquées en concordance avec les recommandations de l'Institut national de santé publique du Québec.

#### **5.4.2 PLAN DE CONTINUITÉ DE SERVICES DES COURS MUNICIPALES ÉLARGIS : DÉPÔT**

Madame France D'Amour, greffière, procède au dépôt du document. Elle informe avoir reçu une nouvelle correspondance de la juge en chef adjointe informant d'une reprise graduelle des services dès le 18 mai prochain si les ressources en place le permet.

### **5.5 MRC - CONTINUITÉ DES SERVICES**

#### **5.5.1 RESSOURCES HUMAINES**

##### **5.5.1.1 PRÉPARATION AU DÉCONFINEMENT ET AU RETOUR DES EMPLOYÉS AU BUREAU DE LA MRC DANS LE CADRE DE LA COVID-19 : INFORMATION**

Monsieur Simon Bellemare, directeur général adjoint, informe que le service des ressources humaines travaille un plan pour le retour des employés au bureau selon les recommandations de l'Institut national de santé publique et de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail pour l'application de mesures de sécurité sanitaire. Ce plan sera soumis à la table des ressources humaines.

Monsieur Robert Grimaudo, maire de la ville de Saint-Lazare, prend son siège à 18 h 34.

##### **5.5.2 DÉVELOPPEMENT SOCIAL DURABLE**

Monsieur Simon Bellemare, directeur général adjoint, informe qu'en cette période de pandémie, un suivi régulier est effectué auprès de plus de 40 organismes pour vérifier leurs besoins dans le cadre de la COVID-19.

##### **5.5.3 INFO TERRITOIRE**

Monsieur Simon Bellemare, directeur général adjoint, informe que les demandes des municipalités auprès du service Info Territoire se poursuivent malgré la COVID-19.



#### **5.5.4 BÂTIMENT ET INFRASTRUCTURES**

Ce point sera traité en 7.3.

#### **5.5.5 COURS D'EAU**

Monsieur Simon Bellemare, directeur général adjoint, informe que le service des cours d'eau a 24 dossiers de terminés et 123 sont encore en cours pour traitement.

#### **5.5.6 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

Monsieur Raymond Malo, directeur général adjoint à la planification et dossiers métropolitains, informe que la révision du schéma d'aménagement et de développement (SARD3) ainsi que le plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH) se poursuivent malgré la crise pandémique.

#### **5.5.7 SÉCURITÉ**

Monsieur Raymond Malo, directeur général adjoint à la planification et dossiers métropolitains, informe que des vérifications sont faites continuellement pour assurer le bon maintien des services 9-1-1, 3-1-1 ainsi que les tours de télécommunications en cette période de COVID-19.

#### **5.5.8 ENVIRONNEMENT**

Monsieur Raymond Malo, directeur général adjoint à la planification et dossiers métropolitains, informe qu'il y a un suivi continu auprès des 24 contrats en environnement pour assurer le maintien des services en cette période de COVID-19. Il ajoute que Polymos reprendra le service de collecte de polystyrène pour fin de recyclage dès le 11 mai prochain.

#### **5.5.9 COMMUNICATION**

Monsieur Simon Richard, conseiller en communication et responsable des relations avec le milieu, informe que le service des communications poursuit le travail de relance de la campagne de sensibilisation aux matières résiduelles. Il fait également un rappel que le 27 avril dernier un courriel a été acheminé aux municipalités pour offrir des outils afin d'aider à communiquer les coordonnées de différents organismes et de ressources en support psychologique aux aînés en cette période de confinement. Il invite les municipalités nécessitant de l'aide à communiquer avec le service des communications de la MRC.

#### **5.5.10 ADMINISTRATION ET GESTION BUDGÉTAIRE**

Monsieur Guy-Lin Beaudoin, directeur général, informe que les travaux se poursuivent avec l'auditrice afin de présenter une révision budgétaire en juin 2020. Chaque dépense est revue, et ce, également pour les budgets des années 2021 et 2022.

#### **5.6 FONDS D'URGENCE - AIDE AUX ENTREPRISES ET ORGANISMES COMMUNAUTAIRES : DÉPÔT**

Monsieur Simon Bellemare, directeur général adjoint, procède au dépôt du document. Il fait un résumé des récents versements d'aide financière remis aux organismes communautaires dans le cadre de la COVID-19. Il informe que le Centre prénatal et jeunes familles éprouvent actuellement de la difficulté. Une aide financière de 10 000 \$ leur a été accordée ainsi que de l'accompagnement pour revoir leur structuration.



## 5.7 DEMANDE DE PRÉCISION AU MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DE L'INNOVATION SUR LE CALCUL DE L'AIDE D'URGENCE AUX PME ACCORDÉE À CHACUNE DES MRC : INFORMATION

Monsieur Guy-Lin Beaudoin, directeur général, informe que les sommes allouées aux MRC dans le cadre du programme d'Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises mis sur pied par le gouvernement du Québec ont été calculées sur les données de recensement de 1998. Une résolution du comité administratif a été adoptée lors de la séance extraordinaire du 29 avril 2020 pour demander au ministre de l'Économie et de l'Innovation qu'un mécanisme de révision soit mis en place dans les meilleurs délais afin que les MRC reçoivent un montant correspondant à la réalité d'aujourd'hui.

## 5.8 PROGRAMME D'AIDE D'URGENCE AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

CONSIDÉRANT le programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Assistance aux MRC et aux territoires équivalents du ministère de l'Économie et de l'Innovation;

CONSIDÉRANT QUE le ministère de l'Économie et de l'Innovation a octroyé un contrat à la firme KPMG pour offrir un support professionnel aux MRC pour l'analyse des dossiers sans les consulter alors cette compétence leur a été accordée;

CONSIDÉRANT QUE la firme KPMG ne connaît pas les réalités et les particularités entrepreneuriales de chaque région;

CONSIDÉRANT QUE ce mandat aurait pu être donné à des firmes locales encourageant ainsi l'économie locale à chaque région;

POUR CES MOTIFS,

**20-05-06-04** IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Daniel Beaupré**  
APPUYÉ PAR : monsieur **Jamie Nicholls** et résolu

**de demander** au ministère de l'Économie et de l'Innovation de débloquer les fonds nécessaires pour l'embauche de personnes en matière de développement économique tel que prévu au budget provincial plutôt que de donner des contrats à des firmes externes;

**de demander** au ministère de l'Économie et de l'Innovation de remettre une copie de l'entente signée avec la firme KPMG aux MRC qui en font la demande;

**de transmettre** copie de la présente résolution à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, madame Andrée Laforest, à la députée de Soulanges, madame Marilyn Picard, à la députée de Vaudreuil, madame Marie-Claude Nichols et pour demande d'appui à la Table de concertation régionale de la Montérégie et aux MRC du Québec.

**Proposition adoptée.**

## 6. RAPPORT DES COMITÉS DE LA MRC

### 6.1 COMPTES RENDUS DE LA TABLE DES RESSOURCES HUMAINES DU 6 AVRIL ET DU 22 AVRIL 2020 : ADOPTION

**20-05-06-05** IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Pierre Séguin**  
APPUYÉ PAR : madame **Denise Godin-Dostie** et résolu

**d'adopter** les comptes rendus de la table des ressources humaines du 6 avril et du 22 avril 2020.

**Proposition adoptée.**



**6.2 COMPTE RENDU DE LA TABLE TERRITORIALE SUR LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DURABLE DU 17 AVRIL 2020 : ADOPTION**

**20-05-06-06** IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Yvan Cardinal**  
APPUYÉ PAR : madame **Danie Deschênes** et résolu

**d'adopter** le compte rendu de la table territoriale sur la Politique de développement social durable du 17 avril 2020.

**Proposition adoptée.**

**6.3 RENCONTRE DE LA CELLULE DE CRISE SUR LA CRUE 2020 DU 9 AVRIL 2020: DÉPÔT**

Monsieur Patrick Bousez, préfet, procède au dépôt du document.

**7. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**7.1 GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE**

**7.1.1 LISTE DES PAIEMENTS EN FONCTION DU RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LES RÈGLES DE DÉLÉGATION, DE CONTRÔLE ET DE SUIVI BUDGÉTAIRE**

**20-05-06-07** IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Yvon Chiasson**  
APPUYÉ PAR : monsieur **André Bélanger** et résolu

**d'adopter** la liste MRC 20-05-06.

« Je, soussigné, Guy-Lin Beaudoin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office que la MRC possède les fonds nécessaires pour honorer les dépenses prévues à la liste MRC 20-05-06, le tout en fonction du budget adopté »

Guy-Lin Beaudoin

**Proposition adoptée.**

**7.2 GREFFE ET LÉGISLATION**

**7.2.1 FONDS DE VOIRIE RÉGIONAL - MISE EN OEUVRE DE MESURES ET PROJET DE CAMÉRAS : AUTORISATION**

CONSIDÉRANT QUE La MRC assure la gestion de la mesure d'imposition de droits aux exploitants de carrières et sablières sur son territoire;

CONSIDÉRANT l'obligation des exploitants de produire des déclarations concernant les substances à l'égard desquelles les droits sont payables;

CONSIDÉRANT QUE la MRC peut établir tout moyen de contrôle permettant de juger l'exactitude des déclarations des exploitants;

CONSIDÉRANT QU'actuellement, 18 carrières sont actives sur le territoire de Vaudreuil-Soulanges;

CONSIDÉRANT QUE les MRC qui ont installé des caméras ont vu leurs revenus augmenter considérablement;



CONSIDÉRANT la recommandation du comité de fonds de voirie régionale et du comité administratif d'installer trois caméras sur les sites les plus rentables en 2019;

CONSIDÉRANT QUE les coûts du projet seront assurés entièrement par le fonds de voirie régional disponible au poste budgétaire 02-320-00-414;

POUR CES MOTIFS,

**20-05-06-08** IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Pierre Séguin**  
APPUYÉ PAR : monsieur **François Bélanger** et résolu

**d'autoriser** la MRC à octroyer un contrat à Promotek inc. pour l'achat et l'installation de trois caméras sur les sites les plus rentables en 2019 pour un montant de 24 794,36 \$ taxes incluses et les frais de 0,02 \$ la tonne par site pour les droits d'utilisation du logiciel de reconnaissance et la production trimestrielle du rapport de l'exploitant pour un montant approximatif de 22 830 \$ taxes incluses.

**Proposition adoptée.**

#### **7.2.2 SORTIE D'AUTOROUTE POUR LE PARC INDUSTRIEL DE COTEAU-DU-LAC : DEMANDE D'APPUI**

CONSIDÉRANT la correspondance de la Ville de Coteau-du-Lac adressée au ministère des Transports du Québec le 15 février 2019 concernant les enjeux et les impacts du développement du parc industriel de Coteau-du-Lac sur les échangeurs 12 et 17 de l'autoroute 20;

CONSIDÉRANT QUE ces enjeux ont un impact sur le développement économique et la sécurité des lieux;

POUR CES MOTIFS,

**20-05-06-09** IL EST PROPOSÉ PAR : madame **Danie Deschênes**  
APPUYÉ PAR : monsieur **Daniel Beaupré** et résolu

**de demander** au ministère des Transports du Québec d'entreprendre les mesures et les correctifs nécessaires le plus rapidement possible afin d'assurer la sécurité des lieux et le maintien des activités économiques du parc industriel de Coteau-du-Lac;

**de transmettre** copie de la présente résolution à la députée de Soulanges, madame Marilyne Picard, et à la ville de Coteau-du-Lac.

**Proposition adoptée.**

#### **7.3 BÂTIMENTS**

##### **7.3.1 CENTRE D'ARCHIVES DE VAUDREUIL-SOULANGES : SUIVI**

Monsieur Simon Bellemare, directeur général adjoint, fait un suivi dans le dossier de l'immeuble situé au 12, rue Saint-Jean-Baptiste à Saint-Polycarpe. La promesse d'achat est signée et les vérifications diligentes doivent se faire dans les prochains soixante jours. Une rencontre sera tenue sous peu pour planifier les besoins à l'intérieur du bâtiment.

#### **8. COMMUNICATION**

Ce point a été traité en 5.5.9.



## **9. RESSOURCES HUMAINES**

Ce point a été traité en 5.5.1.1.

## **10. SÉCURITÉ**

### **10.1 SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Ce point a été traité en 5.1.

### **10.2 SÉCURITÉ INCENDIE**

Ce point a été traité en 5.5.7.

### **10.3 SÉCURITÉ CIVILE**

#### **10.3.1 SUIVI HYDROLOGIQUE : INFORMATION**

Monsieur Simon Bellemare, directeur général adjoint, informe que depuis le 24 avril dernier, le niveau d'eau est inférieur à 23 mètres. Le risque d'inondation printanière 2020 est donc à très faible risque.

#### **10.3.2 CARTOGRAPHIE DES ZONES INONDABLES – APPLICATION DU RÈGLEMENT DE CONTRÔLE INTÉrimAIRE DE LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL AU TERRITOIRE DE VAUDREUIL-SOULANGES : INFORMATION**

Monsieur Simon Bellemare, directeur général adjoint, procède au dépôt du document. Il soulève que les nouvelles cartographies de zones inondables prévues au Règlement de contrôle intérimaire de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) sont incohérentes aux données sur le bassin versant de la rivière des Outaouais de Gatineau à Rigaud.

Monsieur Raymond Malo, directeur général adjoint à la planification et dossiers métropolitains, poursuit en informant que ce Règlement de contrôle intérimaire sera adopté en juin et qu'il complexifiera les demandes municipales touchant les zones inondables puisque la modification des cotes de crue de la CMM n'aura lieu qu'après les travaux d'Ouranos en 2023.

#### **10.3.3 PLAN DE PROTECTION DU TERRITOIRE FACE AUX INONDATIONS : INFORMATION**

Monsieur Raymond Malo, directeur général adjoint à la planification et dossiers métropolitains, informe que le gouvernement du Québec avait annoncé le 3 avril 2020 un plan de protection du territoire face aux inondations avec des investissements de 479 M\$ et que par la suite le Conseil du trésor a revu ce projet et effectué des coupures. Le comité administratif a adopté une résolution lors de la séance extraordinaire du 29 avril dernier pour demander à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation de maintenir les montants inscrits au Plan de protection du territoire face aux inondations et de mettre en œuvre dès maintenant le Plan.

## **11. COUR MUNICIPALE**

Ce point a été traité en 5.4.

## **12. ENVIRONNEMENT**

### **12.1 COURS D'EAU**

Ce point a été traité en 5.5.5.





---

## **12.2 MATIÈRES RÉSIDUELLES**

Aucun sujet traité.

## **12.3 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

Aucun sujet traité.

## **12.4 ÉCOCENTRES**

### **12.4.1 ACHALANDAGE ET CIRCULATION À L'ÉCOCENTRE SITUÉE À VAUDREUIL-DORION : INFORMATION**

Monsieur Raymond Malo, directeur général adjoint à la planification et dossiers métropolitains, procède au dépôt du document et il fait un suivi sur les mesures appliquées la semaine dernière pour régler le problème d'achalandage et de circulation à l'écocentre situé à Vaudreuil-Dorion. Puisque l'achalandage continue d'augmenter également en semaine, la MRC a révisé les mesures avec la Ville de Vaudreuil-Dorion et Nature-Action Québec afin d'améliorer la situation et depuis la situation s'est beaucoup améliorée.

## **13. AMÉNAGEMENT ET URBANISME**

### **13.1 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ZONAGE**

Aucun sujet traité.

### **13.2 SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT RÉVISÉ**

Ce point a été traité en 5.5.6.

## **14. DÉVELOPPEMENT**

### **14.1 PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

Ce point a été traité en 5.2.

### **14.2 DÉVELOPPEMENT SOCIAL**

Ce point a été traité en 5.5.2.

## **15. HABITATION**

Ce point a été traité en 5.3.

## **16. INTERFACE COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL (CMM)**

Aucun sujet traité.

## **17. TABLE DES PRÉFETS ET ÉLUS DE LA COURONNE SUD**

Aucun sujet traité.



**18. TABLE DE CONCERTATION RÉGIONALE DE LA MONTÉRÉGIE**

Monsieur Guy-Lin Beaudoin, directeur général, fait un survol des dossiers en cours aux rencontres de la Table de concertation régionale de la Montérégie.

**19. CULTURE**

Aucun sujet traité.

**20. AFFAIRES NOUVELLES**

**20.1 COMITÉ AD HOC DES DÉPUTÉS PROVINCIAUX ET FÉDÉRAUX RELATIF À LA COVID-19 ET PRÉSIDÉ PAR LE PRÉFET DE LA MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES, MONSIEUR PATRICK BOUSEZ : SUIVI**

Monsieur Patrick Bousez, préfet, réitère ses remerciements aux députés provinciaux et fédéraux pour leur participation aux rencontres d'échanges hebdomadaires relatives à la COVID-19.

**20.2 RÉPONSE DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS À LA DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU FONDS DE DÉFENSE DES INTÉRÊTS DES MUNICIPALITÉS : DÉPÔT**

Monsieur Guy-Lin Beaudoin, directeur général, procède au dépôt du document.

**21. RAPPORT DES ÉLUS**

Monsieur Patrick Bousez, préfet, souligne l'excellent travail des employés de la MRC en cette période de pandémie ainsi que pour leur professionnalisme et leur disponibilité.

**22. PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX CITOYENS**

Aucune question citoyenne puisque la séance du conseil est par vidéoconférence.

**23. CLÔTURE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

**20-05-06-10** IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Pierre Lalonde**  
APPUYÉ PAR : monsieur **Jean-Yves Poirier** et résolu

**que** la séance soit levée à 20 h 37.

**Proposition adoptée.**

PATRICK BOUSEZ  
Préfet

GUY-LIN BEAUDOIN  
Directeur général et secrétaire-trésorier